



<http://asrdlf2011.com/>

Développement territorial et gouvernance foncière, innovations territoriales

Session spéciale dans le cadre du colloque international annuel de
l'Association de Science Régionale De Langue Française (ASRDLF)

Session coordonnée par

Eduardo Chia (INRA Supragro Montpellier), André Torre (INRA Agroparistech) et Fred Wallet (INRA Agroparistech), dans le cadre du Programme PSDR 3

Session S6

Descriptif de la session

La question foncière est un bon traceur des processus de développement, parce qu'elle croise l'une des évolutions majeures des dynamiques territoriales des vingt dernières années, à savoir la périurbanisation rapide et généralisée des espaces ruraux. On a parlé d'étalement urbain, de périurbain, de relation ville-campagne, de mitage... Mais l'évolution majeure a été l'accélération du processus de périurbanisation. Cette progression doit être mise en parallèle avec l'important mouvement des populations françaises, qui se déplacent vers les zones littorales, et tout particulièrement vers la partie Sud de la France.

Ces mutations ont eu un impact essentiel sur les processus de développement régional, permettant à des régions autrefois situées en retard des dynamiques de développement de prendre leur place dans ces processus grâce aux transferts de revenus et à l'utilisation des services locaux qu'ils génèrent. On parle ainsi d'économie résidentielle. Elles ont eu également des impacts forts en termes de maîtrise du foncier. En effet, elles correspondent à des changements importants, qui concernent les usages du sol et de l'espace :

- accroissement du nombre d'habitations et constructions de lotissements ;
- accroissement de la taille moyenne par habitation (habitat horizontal plutôt que vertical) ;
- développement d'infrastructures de transport (aéroports, TGV, autoroutes, gares, bretelles d'accès...) ;

- divergences quant à l'utilisation des sols et des espaces, qui touchent tout particulièrement l'agriculture, toujours principale utilisatrice de l'espace rural mais fortement concurrencée ;
- discussion autour des modes d'occupation de l'espace, en particulier des PLU ;
- contestation quant aux types de zonages (installations classées, zone industrielle, risques...) et de classements (zones constructibles ou non) ;
- augmentation importante des prix du foncier dans les espaces périurbains, avec des conséquences en termes d'activité agricole.
- émergence des nouveaux acteurs, des nouveaux outils de coordination et de nouveaux dispositifs de gestion

Par ailleurs, les processus d'étalement urbain et de périurbanisation des espaces, le maintien des activités agricoles et la coexistence de différents types d'activités au sein des espaces naturels et ruraux se retrouvent au cœur des discussions sur les dynamiques régionales. Les questions de maîtrise de l'étalement de la ville, de construction de nouvelles installations, de réservations d'espaces, de protection des espaces naturels, de conservation ou d'extension d'activités industrielles..., de manière générale toutes les problématiques d'aménagement du territoire, sont liées à un contrôle des terres, et à des problématiques de propriété. Dans cette perspective, les évolutions différenciées des prix du foncier témoignent également de la part des transactions qui transitent par le marché et des processus de régulation qui le travaillent, ouvrant sur l'examen de la complexité des stratégies des propriétaires fonciers. L'enjeu foncier redevient fondamental, en particulier dans une période d'extension du bâti et de suspicion croissante quant aux nouvelles installations, qu'il s'agisse d'infrastructures publiques ou de nouvelles activités de production.

Enfin, le développement et les mutations des outils réglementaires et de l'action publique (PLU, SCOT, Chartes...), ainsi que la multiplication des zonages de toutes natures, en particulier environnementaux, incitent à une prise en compte renouvelée de la question foncière. Se pose en particulier la question du caractère plus ou moins public ou privé des espaces, maintenant souvent contestée, ainsi que des usages que l'on peut en faire. Il se développe également dans ces espaces des stratégies de publicisation. Dans ce dernier cas encore, la question foncière se trouve au cœur des préoccupations des populations locales, ainsi que des oppositions qui les traversent et des débats qui les animent dans l'objectif d'un développement collectif. A la fois support et objet des coordinations entre les acteurs privés et publics le foncier se trouve ainsi au centre des enjeux de gouvernance des territoires et de développement régional. Il donne naissance à de nouvelles formes d'intervention de l'Etat, à de nouveaux outils et dispositifs censés aider les acteurs dans la recherche de consensus et l'élaboration des actions, ainsi qu'à de nouvelles innovations.

L'objectif de cette session spéciale est de contribuer à une réflexion sur ces questions, que ce soit à partir d'analyses de nature théorique, de résultats de terrains ou d'études mobilisant les outils statistiques ou économétriques.

Le Programme PSDR 3



[Le site PSDR3](#)

Le programme PSDR 3, engagé sur la période 2007-2011, est organisé conjointement par l'Inra, le Cemagref et le Cirad en partenariat avec les conseils régionaux de dix Régions :

- un ensemble "Grand-Ouest" composé de quatre Régions : Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes ;
- et six autres Régions : Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes.

Il résulte d'un diagnostic commun entre chercheurs et partenaires, pour évaluer les forces et faiblesses du développement régional, et à partir de là construire conjointement l'énoncé de questions de recherche via différentes thématiques liées à la fois aux savoirs techniques, aux règles sociales et aux solutions à mettre en œuvre.

PSDR 3 met l'accent sur des thématiques de recherches transversales aux régions en encourageant le dépassement des frontières entre elles, de façon à favoriser l'émergence de problématiques communes et de projets de recherches interrégionaux. Cette évolution, soutenue à la fois par les organismes de recherche et les régions, répond à un enjeu de connaissances génériques sur le développement régional et territorial, incluant la production de cadres théoriques d'analyses, de méthodes et d'outils de recherche.

Propositions de communications:

- Calendrier :

Délai d'envoi des abstracts	31 janvier 2011
Avis du comité scientifique	31 mars 2011
Envoi du papier complet	31 mai 2011

- Modalités d'envoi :

Les envois de résumés s'effectueront directement en ligne par les participants (Cf. site du colloque : <http://asrdlf2011.com/>). Lors de la soumission de leur résumé, les participants devront spécifier que leur texte s'inscrit dans le cadre de la session S6 « Développement territorial et gouvernance foncière, innovations territoriales ». En cas de difficulté, un message pourra être adressé à : asrdlf2011@martinique.univ-ag.fr

▪ Format attendu :

Les propositions de communication (3 pages, incluant la bibliographie) devront comprendre les éléments suivants :

- Les coordonnées précises du ou des auteurs
- Le titre de la communication
- L'objectif de la communication et l'originalité du sujet
- Résumé de maximum 3000 caractères espaces compris
- Mots-clés

Toute proposition ne respectant pas ces critères ne sera pas soumise pour évaluation.

▪ Langue :

Les textes écrits en anglais sont admis, leur présentation devra se faire en français (à l'exception d'ateliers prévus spécifiquement au programme dans une autre langue).

▪ Publication :

La publication d'une sélection de communications présentées est prévue après le colloque. La publication ne sera envisagée que pour les communications dont le résumé et le texte auront été envoyés dans les délais et formats mentionnés plus haut, et qui auront fait l'objet d'une présentation effective par le(s) auteur(s).

Contact : Coordinateurs de la session

Eduardo Chia : chia@supagro.inra.fr

André Torre : torre@agroparistech.fr,

Frederic Wallet : wallet@agroparistech.fr,